

HISTOIRE DE L'HÔPITAL DE SECLIN (3/4)

Au XIX^e siècle, à Notre-Dame, on parlait déjà de diététique

L'ancien hôpital de Seclin fête ses 760 ans. À cette occasion, tout l'été, nous vous proposons de retrouver son histoire. Cette semaine : l'alimentation. À lire les règlements du suivi du malade à l'hôpital Notre-Dame, on découvre des notions modernes : faire attention à la diététique et gérer au plus juste. Au XIX^e siècle, les deux objectifs allaient de paire.

PAR MICHEL VIEUX
seclin@lavoixdunord.fr

Sylvie Evrard prépare une thèse de doctorat en histoire sur les sœurs Augustines et la fonction hospitalière. Ses recherches l'ont amené à consulter le fonctionnement de la communauté religieuse qui a participé à la gestion de l'hôpital jusqu'à l'année dernière.

► Vous parlez d'alimentation et de souci diététique et économique. Était-ce vraiment des préoccupations importantes au XIX^e siècle ?

« Évidemment ! Parlons de diététique. La variété de nourriture changeait suivant les pathologies. Cela pouvait aller du quart à trois-quarts de la portion entière. La portion entière n'était donnée qu'aux malades fiévreux dont la sortie devait intervenir dans les deux jours. Les blessés n'étaient pas concernés par cette mesure. »

► Y avait-il une règle particulière pour Seclin ?

« Une règle particulière, je ne sais pas. Mais, ce que l'on retrouve dans les archives pour Seclin éclaire sur le fonctionnement de la société de l'époque. Nous nous situons au XIX^e siècle. Chaque hospitalisé avait droit chaque jour aux légumes, à la tisane, à volonté. Il avait droit à deux quarts de bière par repas ! Deux quarts, cela représente quand même un demi-litre. Et c'était prévu pour le matin et le soir. Il avait aussi droit au pain. Il y a même un label qualité pour le pain. Le règlement dit : "Il doit être de bonne qualité, bien levé et bien cuit. Ces deux conditions seront de rigueur. Il sera cuit de la veille." »

► Une sorte de norme ISO 9000-2 avant l'heure ?

« En quelque sorte. Mais c'est aussi un service à la personne. Ne pas oublier que les sœurs ont pour mission de venir en aide aux plus faibles. C'est pour cela que les tartines sont beurrées, et que, chaque jour, la quantité de viande donnée à chaque résident à l'hospice est de 150 gr. »

► Revenons un instant sur le pain. Quand on connaît les modes de transport au début du XIX^e siècle, et les véhicules, comment peut-on avoir un pain frais de la veille ? Par extension, comment faire pour le beurre ?

« La voiture n'existait pas, encore moins les véhicules utilitaires réfrigérés pour tout amener à l'hôpital, évidemment. On faisait

donc le pain sur place. À Seclin, on aperçoit encore la porte du bâtiment où l'on cuisait le pain. Il y avait un four, destiné à la communauté et, par conséquent, aux malades. Pour le beurre, il faut savoir que la communauté possédait des terres, des fermages. C'était aussi un moyen d'avoir de la viande. La règle voulait que la

« Le pain devait être cuit de la veille. On le faisait donc sur place, à l'hôpital dans un four. »

viande fournie soit à deux tiers du bœuf, à un tiers du veau et du mouton. »

► Dernier point : donner de la bière aux malades. N'est-ce pas contre-indiqué ?

« N'oublions pas que l'on vous en propose lorsque vous donnez votre sang. Elle n'est pas destinée à tout le monde dans l'hôpital. Les malades atteints d'inflammations chroniques de poitrine sont soumis à la diète lactée. La bière, stipule les articles des règlements, doit être légère, plutôt nouvelle que vieille. Fait encore plus révélateur, elle doit être administrée toutes les fois où le médecin n'aura pas prescrit de vin. Ou qu'il n'en aura pas interdit l'usage, il faut tout de même le préciser. » ■

(À suivre)



La porte du local où était placé le four à pain. Un élément indispensable de la nourriture du malade.

LOISIRS

Pévèle, Mélançois, et Carembault

PISCINES

Seclin : Horaires d'été. Lundi : fermée ; mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 10 h à 11 h 45 ; de 14 h à 16 h 30 ; de 17 h 30 à 20 h. Samedi : de 10 h à 11 h 45 ; de 15 h à 17 h 45. Dimanche : de 9 h à 12 h. Avenue du Président-Allende. ☎ 03 20 90 88 75.

Wattignies : Horaires d'été. Lundi : de 8 h 30 à 9 h 45 (adultes) ; de 12 h à 14 h ; de 14 h 15 à 16 h 30 et de 16 h 45 à 19 h. Mardi : de 8 h 30 à 9 h 45 (adultes) ; de 12 h à 14 h ; de 14 h 15 à 16 h 30 ; de 16 h 45 à 19 h. Mercredi : de 8 h 30 à 9 h 45 (adultes) ; de 12 h à 14 h ; de 14 h 15 à 16 h 30 ; de 16 h 45 à 19 h. Vendredi : de 8 h 30 à 9 h 45 (adultes) ; de 12 h à 14 h ; de 14 h 15 à 16 h 30 ; de 16 h 45 à 19 h. Samedi : de 8 h 30 à 9 h 45 (adultes) ; de 10 h à 12 h ; de 14 h à 16 h et de 16 h 15 à 18 h. Dimanche : de 8 h 30 à 10 h 15 et de 10 h 30 à 13 h. 2, rue Gagarine. ☎ 03 20 97 35 29.

BIBLIOTHÈQUES

Anneullin : médiathèque intercommunale François-Mitterrand ; 1A rue saint-Exupéry ; ☎ 03 20 16 15 90. www.mediatheques-cchd.net.

Seclin : mardi et jeudi, de 15 h à 18 h ; mercredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; vendredi, de 15 h à 19 h ; samedi, de 9 h à 16 h. 1, contour de l'Eglise. ☎ 03 20 32 00 40. Courriel : biblio@ville-seclin.fr

Thumeries : installée rue Gambetta, elle est ouverte lundi, de 15 h à 18 h ; mercredi, de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h ; vendredi, de 17 h à 19 h.

Wattignies : la Bibliothèque pour tous, place de la République (à côté de l'église Saint-Lambert) est ouverte lundi, de 16 h à 18 h ; mardi, de 16 h 15 à 18 h et de 18 h 30 à 20 h 30. Samedi : de 8 h 30 à 9 h 45 (adultes) ; de 10 h à 12 h ; de 14 h à 16 h et de 16 h 15 à 18 h. Dimanche : de 8 h 30 à 10 h 15 et de 10 h 30 à 13 h. 2, rue Gagarine. ☎ 03 20 97 35 29.

PARCS

Mosaïc, à Houplin-Ancoisne : Rue Guy Mocquet, ☎ 03 20 58 08 61 ; courriel : cgaignard@enm-lille.fr Tarifs : 5 € ; 3 € (réduit, et enfants de 3 à 12 ans) ; gratuit pour les moins de

3 ans. Carte famille : 15 € (pour deux adultes et deux ou 3 enfants) ; abonnements à l'année : 25 € ; 18 €.

Site ornithologique des Cinq Tailles, à Thumeries : Ancien site industriel, ce lieu accueille la moitié des espèces de volatiles observables en Europe. Ouvert gratuitement et libre d'accès tous les jours, parking gratuit.

Acrobranches à La Neuville : Chloro-Fil 2 rue De-Gaulle, La Neuville ; ☎ 03 20 57 58 59 ; www.chloro-fil.fr Tarifs : 10 €, enfants ; 20 €, adultes. Réservations indispensables. Ouvert tous les jours de juin à août, de 9 h 30 à 19 h.

Golf de Thumeries : Situé rue Joseph-Béghin ; ☎ 03 20 86 58 98.

KARTING

Circuit d'Ostricourt : En plein air. Zone artisanale du Bois Dion, ☎ 03 27 89 90 50. Courriel : contact@racingkartjpr.fr.

Circuit couvert de Seclin : Sprint Karting Indoor, 30 route de Lille. ☎ 03 20 32 76 03. Site Internet : sprint-karting.com.

CINÉMA

Dans les salles obscures de Templeuve et Thumeries

A Templeuve :

- *Nos jours heureux.* Comédie d'Eric Toledano avec Jean-Paul Rouve, Marilou Berry. Mercredi à 16 h 30 ; jeudi à 20 h 30 ; vendredi à 16 h 30 et mardi à 21 h 15.

- *La tourneuse de page.* Drame de Denis Dercourt avec Catherine Frot. Mercredi à 17 h 15 et 19 h ; jeudi à 21 h ; vendredi à 17 h et 21 h 15 ; samedi à 19 h ; dimanche à 20 h ; mardi à 17 h et 21 h 15.

- *La maison du bonheur.* Comédie de Dany Boon, avec Dany Boon, Michèle Laroque, Daniel Prévost. Vendredi à 18 h 30 et mardi à 19 h 15.

- *Pirates des Caraïbes : le secret du coffre maudit.* Film d'aventures avec Johnny Deep, Orlando Bloom, Keira Knightley.



« La tourneuse de page » avec Catherine Frot.

Mercredi à 20 h 30 ; jeudi à 15 h ; vendredi à 20 h 30 ; samedi à 20 h 30 ; dimanche à 19 h et mardi à 16 h 30.

- *Deux flics à Miami.* Policier de Michaël Mann avec Jamie Foxx, Colin Farrell, Gong Li. Mercredi à 21 h ; vendredi à

18 h 45 ; samedi à 21 h ; dimanche à 17 h 30 et mardi à 18 h 45.

- *Monster House.* Film fantastique. Sortie nationale. Mercredi à 14 h 30 et 18 h 30 ; jeudi à 14 h 30 ; vendredi à 14 h 30 ; samedi à 18 h 30 ; dimanche à 17 h et mardi à 14 h 30.

- *Cars.* Film d'animation. Mercredi à 15 h ; vendredi à 15 h ; mardi à 15 h.

A Thumeries :

- Vendredi 25, 20 h, samedi 26, à 20 h 30, et dimanche 27, à 17 h, *Pirates des Caraïbes 2.*

- Samedi 26, à 17 h, et dimanche 27, à 15 h, *Nos voisins les hommes.*

Cinéma Le Foyer au Thélut, ☎ 03 20 86 36 66. ■